

Service-public.fr

Le site officiel de l'administration française



Service-public.fr informe l'utilisateur et l'oriente
vers les services lui permettant de connaître ses droits
et d'accomplir ses démarches administratives.

La lettre
hebdomadaire





SE RENSEIGNER SUR SES DROITS

Service-public.fr donne accès à toutes les démarches administratives, personnalisées en fonction de la situation et du profil de l'utilisateur. Les informations administratives sont fiables et gratuites.



EFFECTUER SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Service-public.fr permet d'exécuter directement en ligne de nombreuses démarches de la vie quotidienne (changement de coordonnées, acte de naissance, inscriptions sur les listes électorales, ...), de simuler le résultat d'une démarche administrative (calcul du coût d'une carte grise, d'une pension alimentaire, d'intérêts moratoires...) et d'accéder à un ensemble de documents et services utiles (modèle de lettre, annuaire de l'administration, outils de recherche).



OBTENIR DE L'AIDE

Avec *Service-public.fr* vous avez accès à des conseillers spécialisés pour vous guider dans vos démarches administratives. Vous pourrez les contacter *via* la messagerie du site, le service de rappel téléphonique, les réseaux sociaux et le service téléphonique *Allô Service Public*. Pour rencontrer un agent, la recherche de guichets France Services, à proximité du domicile, est disponible sur le site.

Chiffres-clés (2023)



563
millions
de visites
sur les sites



6,2
millions
de démarches
en ligne réalisées



415 000
courriels
et appels
traités